

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 124

Titre d'emploi : **Commis projets – réseaux autonomes**

Groupe : A

NATURE DU TRAVAIL

Effectuer le travail de bureau relatif à la conception et/ou à la maintenance des réseaux et au soutien administratif de son unité.

TÂCHES TYPES

1. Préparer, vérifier et acheminer toutes les formules inhérentes aux demandes des abonnés.
2. Préparer, compléter et analyser les réquisitions de travail, les demandes de service, en assurer le suivi et la distribution.
3. Tenir à jour les dossiers d'usage en commun et communiquer avec les compagnies afin d'en assurer le suivi.
4. Compiler et fournir les données concernant les banques d'informations, les suivis de demandes de clients et apporter les modifications nécessaires.
5. Préparer les documents nécessaires à l'approvisionnement du matériel de ligne et en faire le suivi.
6. Tenir à jour différentes données et compiler divers statistiques techniques et budgétaires afin de produire les rapports nécessaires à la gestion.
7. Assister à différentes réunions et rédiger des comptes-rendus.
8. Préparer ou vérifier des ordres de vente, des factures émises ou à payer.
9. Communiquer avec les entrepreneurs, municipalités et entreprises d'utilités publiques et autres.
10. Recevoir et/ou préparer divers documents ou formulaires d'entreprise incluant ceux relatifs à la gestion du personnel, vérifier, corriger et obtenir les approbations requises et informer les personnes concernées.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	2	2	2	3a	2	2	2	3b	3	2	1	209	3
POINTAGE	30	18	10	12	28	14	30	18	15	28	6	209	3

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31
A M J